

Image not found or type unknown



Calcul de la prestation compensatoire

Par **doudounette**, le **23/02/2010** à **14:24**

Bonjour, merci de m'indiquer le calcul de la prestation compensatoire
je suis en instance de divorce par altération du lien conjugal; marié 2 enfants mon ex-femme (ingénieur et psychologue) à mi-temps a la jouissance gratuite de notre appartement évalué à 1 M€
1) comment calcule t on la prestation compensatoire?
mes revenus 62 000 € annuels les siens 29 000 € ; une pension alimentaire de 500 € par enfant
2) ai - je intérêt à faire valoir que j'ai payé 70% de l'appartement? si oui n'y a t il pas un risque d'augmenter le montant de la prestation?
3) Peut -elle en obtenir l'usufruit?.....